Haute-Savoie : une pétition contre les cloches des vaches

05/09/2017 à 15h05

C'est une pétition plutôt surprenante qui a été adressée au maire de Le Biot en Haute-Savoie. Des résidents se plaignent du tintement des clarines (cloches) que portent les vaches dans le pâturage en face de chez eux.

Le maire de Le Biot, en Haute-Savoie, Henri-Victor Tournier se souviendra certainement longtemps de ce courrier électronique reçu le 21 août dernier.

Il s'agissait d'une pétition émanant d'une dizaine de propriétaires de la station du col du Corbier, située sur sa commune. Les signataires se plaignent des nuisances sonores occasionnées par le bruit des cloches autour des cous des vaches qui broutent dans les alpages en face de leurs appartements.

Le premier réflexe du maire, qui a déjà eu affaire à d'autres pétitions, a été de se référer aux factures d'eau des mécontents, afin de vérifier s'ils habitaient à l'année ou uniquement pour les vacances au col du Corbier. Il s'avère qu'à part un propriétaire, tous les autres possèdent des résidences secondaires.

"Si la pétition venait uniquement de résidents à l'année, je pourrai comprendre; mais là ce n'est pas le cas. Il y a quand même pire que d'entendre les cloches des vaches. Je pense notamment à la RD 32 qui se trouve juste sous la station et qui fait bien plus de bruit", nous indique le maire, lors d'un entretien téléphonique.

France 3

Merci à **Lilib**